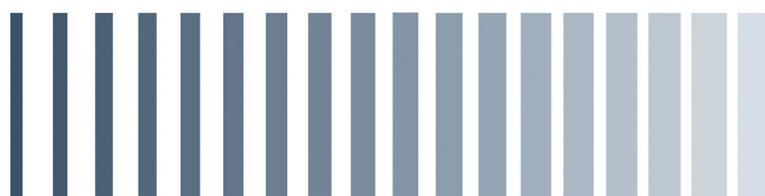


**GUILDE DES MUSICIENS
ET MUSICIENNES DU QUÉBEC**



Rapport d'activité 2012–2014



Mot du président



Luc Fortin, Président

Chers membres de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ), nous avons le plaisir de vous présenter ce premier rapport d'activité. Il conclut le **plan triennal 2012–2014**, adopté à la suite d'une consultation des membres effectuée au cours de deux rencontres stratégiques ayant eu lieu en 2011. La **GMMQ** est fière de ses réalisations et demeure toujours aussi motivée à servir ses membres lors de la réalisation du prochain plan triennal.

Productions subventionnées

Depuis plusieurs années, la GMMQ déplore le fait que des entreprises subventionnées ne respectent pas toujours les conditions minimales d'engagement établies dans les ententes collectives et dans nos normes minimales. Dans ce dossier important pour les artistes du milieu des arts de la scène, la GMMQ travaille de concert avec l'Union des artistes (UDA), la Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ), l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS), la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ). Nous militons pour que l'obtention de subventions soit conditionnelle au respect des conditions de travail minimales établies par les associations d'artistes reconnues par la loi. Nous avons rencontré à ce sujet le ministre de la Culture du gouvernement précédent, Maka Kotto, ainsi que la ministre actuelle de la Culture et des Communications, Hélène David. Nous travaillons conjointement avec nos associations d'artistes partenaires pour inciter le ministère de la Culture et des Communications à émettre des directives claires aux différentes sociétés d'État qui accordent du financement aux entreprises de production.

Droit d'auteur

Sur le plan du droit d'auteur, plus précisément des droits des interprètes, la GMMQ fait partie du DAMIC (Droit d'auteur/Multimédia-Internet/Copyright) et de la CAMI (Coalition des ayants droit musicaux sur Internet), deux regroupements de plusieurs associations d'artistes et de sociétés de gestion visant entre autres les droits des créateurs et interprètes. Le DAMIC a pris une part active au débat sur le droit d'auteur, qui est de compétence fédérale. Ce regroupement s'affaire actuellement à rencontrer les représentants des principaux partis politiques fédéraux en vue des élections d'octobre. Il demande notamment que le prochain gouvernement modifie la **Loi sur le droit d'auteur** afin de créer un réel équilibre entre les créateurs et les utilisateurs de leurs œuvres.

Musique de film

Nous avons constaté que, trop souvent, des enregistrements orchestraux de musique de film sont exécutés à l'étranger afin de minimiser les coûts de production. Ces productions embauchent des entreprises de Londres, Prague ou Paris qui offrent des solutions clés en main, à bas prix, comprenant la copie musicale, l'impression de partitions, le soutien technique, l'engagement des musiciens et même l'hébergement. Ces emplois devraient rester ici, surtout que ces films sont subventionnés à même nos taxes. Mieux encore, nous devrions être en mesure d'attirer ici des producteurs étrangers. Nos crédits d'impôt avantageux, jumelés au taux de change actuel, font en sorte que les coûts de production peuvent demeurer très intéressants sans que nous ayons à faire de concessions sur nos conditions de travail. Nous avons au Québec tout ce qu'il faut pour concurrencer ces entreprises : des musiciens de haut calibre, reconnus mondialement, des équipements techniques de première qualité, un cadre de travail stimulant réunissant les cultures nord-américaines et européennes. La GMMQ poursuit ses démarches auprès du ministère de la Culture et des Communications afin que soit mis sur pied un comité d'étude qui cherchera des solutions visant à créer ici les meilleures conditions pour accueillir – ou conserver – le plus de productions possible.

Dans cet ordre d'idées, la GMMQ a déposé à la **Commission d'examen sur la fiscalité** (commission Godbout) un mémoire comprenant une série de recommandations au gouvernement du Québec en vue d'optimiser ses investissements avant de songer à comprimer ses dépenses dans le secteur de la musique. Nos recommandations visaient plus précisément la musique de film, un secteur négligé par les mesures fiscales, mais qui pourrait se révéler très prometteur. Nous avons recommandé entre autres que tout enregistrement de bande sonore originale pour le cinéma, la télévision et les jeux vidéo soit réalisé par des musiciens domiciliés au Québec pour être admissible au programme de subventions et de crédits d'impôt. Une autre de nos propositions est que le travail des compositeurs et des musiciens relatif à l'enregistrement de trames sonores pour jeux vidéo soit admissible au crédit d'impôt pour les entreprises du secteur du multimédia.

Fiscalité

Comme nous le disions, la Guilde est intervenue lors de la consultation publique tenue par la Commission d'examen sur la fiscalité, ce qu'elle a fait avec ses associations d'artistes partenaires. Le regroupement de six associations a déposé un mémoire conjoint qui défendait le maintien des crédits d'impôt pour la production artistique, et même leur retour au niveau antérieur au budget 2014. Nous sommes très satisfaits d'apprendre que nos revendications ont été entendues et bien comprises, puisque ces crédits ont été reconduits dans le budget Leitaó de 2015 au niveau où ils étaient en 2013.

Conservatoires de musique

La GMMQ a aussi fait des représentations en faveur des conservatoires de musique du Québec, menacés par d'importantes coupes budgétaires à l'automne 2014. Heureusement, le ministère de la Culture et des Communications a maintenu le statut des conservatoires, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Affiliation

Enfin, faisons le point sur la situation de notre contrat d'affiliation avec l'American Federation of Musicians (AFM). Nos membres, consultés lors des journées stratégiques de 2011, nous avaient demandé de négocier de meilleures conditions d'affiliation pour nous permettre de mieux les servir dans le contexte légal, culturel et économique du Québec. Après des années d'efforts, il ne nous a pas été possible d'obtenir de l'AFM une reconnaissance de notre autonomie (établie par la loi québécoise) et un ajustement de nos cotisations d'affiliation en fonction des services offerts par l'AFM réellement utilisables au Québec. En juin 2014, nous avons soumis la question suivante à nos membres lors d'un référendum : « *Acceptez-vous que la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec se désaffilie de l'American Federation of Musicians of the United States and Canada ?* ». La majorité d'entre eux (53,4 %) ont voté pour le oui. L'AFM ne reconnaissant pas le résultat du vote, nous avons dû soumettre à la Cour une requête en jugement déclaratoire pour qu'un jugement établisse nos droits et clarifie la portée des règlements généraux de l'AFM au Québec, notamment dans le contexte de la loi provinciale sur le statut de l'artiste et des chartes des droits québécoise et canadienne. La GMMQ maintiendra le statu quo avec l'AFM jusqu'à ce que sa requête en jugement déclaratoire soit tranchée par la Cour. Les conclusions des procédures ne seront pas connues avant plusieurs mois et, pendant cette période, la direction de la Guilde s'assurera comme toujours du meilleur intérêt de ses membres. Elle continuera en outre à faire du lobbying auprès de différentes instances tout en poursuivant ses actions sur le terrain.



Plan d'action 2012–2014

L'élaboration du plan d'action 2012–2014 était à la base très ambitieuse et tentait de répondre à une diversité de problématiques. La GMMQ compte une petite équipe qui doit couvrir un grand territoire où les prestations musicales sont fort nombreuses. Toutefois, grâce à des employés engagés et déterminés, nous avons réussi à mettre en place des projets qui tout en étant structurants pour l'organisation aident nos membres à exercer leur profession dans de meilleures conditions. Suivent quelques-unes de nos réalisations dans le cadre de ce plan d'action.

1

Création d'organisations distinctes et projet d'envergure

- Création d'une coopérative de solidarité, **lagamme.mu**, permettant au public d'engager des musiciens pour des événements. Le lancement officiel s'est tenu le 8 avril 2015.
- Création du **fonds Jean-Carignan** qui permet de venir en aide, de façon ponctuelle, à des musiciens professionnels dans le besoin. Sept concerts-bénéfiques ont permis d'amasser plus de 50 000 \$ et de commencer à fournir de l'aide à des musiciens.
- Obtention de la 4^e édition de la **Convention internationale des orchestres symphoniques** de la Fédération internationale des musiciens (FIM), qui se déroulera à Montréal en mai 2017.

2

Formation

- Mise en place de cours et ateliers de formation spécifiques à notre secteur d'activité : alerte aux décibels, fiscalité des musiciens, négociation collective et analyse des états financiers des orchestres figurent parmi les thèmes abordés.
- Consolidation de partenariats avec d'autres organismes (Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec, Conseil québécois de la musique, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec) afin d'offrir de la formation relative à la profession de musicien à prix réduit.

3

Développement de nouveaux services aux membres

- Entente avec **Juripop** permettant aux membres d'obtenir une consultation gratuite d'une heure avec un avocat et des services juridiques à prix réduit (65 \$ de l'heure).
- Création d'un contrat d'enseignement privé permettant le dépôt d'une contribution à la **Caisse de retraite des musiciens du Canada**.
- Mise en ligne des contrats GMMQ déposés par les producteurs pour que l'ensemble des membres puisse les consulter.
- Mise en ligne, sur le site de la GMMQ, d'un contrat électronique et d'un calculateur pour les normes minimales en musique d'ambiance et scène.
- Séance d'information aux nouveaux membres sur le mandat de la GMMQ et les services offerts par celle-ci.



4

Représentation et lobbying

- Présence des représentants de la GMMQ à plus d'une centaine d'événements et lobbying auprès de divers organismes, notamment :
 - Présentations devant des étudiants en musique
 - Remise de prix lors de festivals
 - Assistance à de nombreux galas
 - Participation à divers conseils d'administration (Fonds d'investissement de la culture et des communications, Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec, Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, Musicians' Rights Organization Canada, Fonds Capital Culture Québec)
 - Représentation aux instances de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
 - Rencontre avec les ministres de la Culture et des Communications
 - Rencontre avec des chefs de cabinet du ministre de la Culture
 - Rencontre avec certains députés du gouvernement fédéral

5

Système de vigie

- Intégration à notre système comptable d'un système de vigie permettant d'identifier les contrats non déposés par les producteurs. Ce système a permis, en procédant par avis de réclamation ou par griefs, de récupérer des milliers de dollars en contributions au régime de retraite, indemnités pour congé annuel et cotisations syndicales.



Données financières clés

Ce rapport d'activité ne serait pas complet sans un regard sur les données financières de la GMMQ. Les tableaux ci-dessous présentent les points saillants ainsi que certaines statistiques de nature financière et opérationnelle pour les périodes indiquées.

Données financières

	2014	2013	2012
Cotisations annuelles	600 553 \$	599 540 \$	614 201 \$
Cotisations d'exercice	835 647 \$	828 743 \$	861 417 \$
Remises diverses à l'AFM	303 923 \$	256 640 \$	266 942 \$
Caisse de retraite pour contrats GMMQ	2 292 011 \$	2 217 695 \$	2 271 603 \$
Indemnités pour congé annuel	110 868 \$	105 066 \$	113 636 \$

Données statistiques

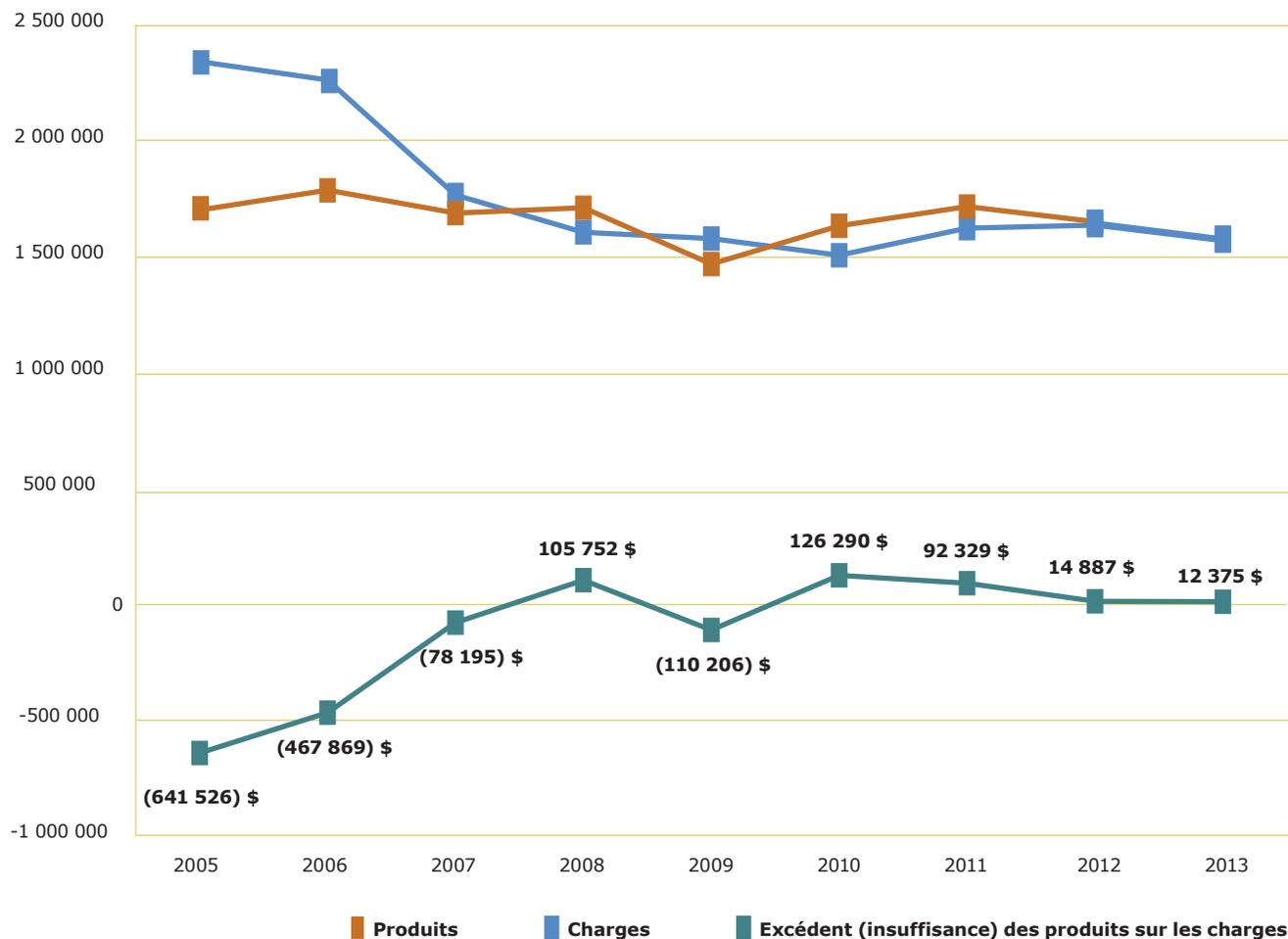
	2014	2013	2012
Nombre de contrats traités	4 488	4 503	5 346
Nombre moyen de musiciens par contrat	6,02	5,97	5,71
Nombre de producteurs	304	299	312

Nombre de membres au 31 décembre

	2014	2013	2012
Membres réguliers et membres étudiants	2 993	2 986	3 026
Membres à vie et membres honoraires	196	190	204
Membres à vie « Or »	23	26	17
Total membres	3 212	3 202	3 247



Comparatif des résultats annuels 2005–2013



année	Produits	Charges	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges
2005	1 703 079 \$	2 344 605 \$	(641 526) \$
2006	1 798 100 \$	2 265 969 \$	(467 869) \$
2007	1 690 640 \$	1 768 835 \$	(78 195) \$
2008	1 713 635 \$	1 607 883 \$	105 752 \$
2009	1 470 114 \$	1 580 320 \$	(110 206) \$
2010	1 635 046 \$	1 508 756 \$	126 290 \$
2011	1 718 018 \$	1 625 689 \$	92 329 \$
2012	1 653 167 \$	1 638 280 \$	14 887 \$
2013	1 584 196 \$	1 571 821 \$	12 375 \$

* Les états financiers 2014 ne sont pas encore approuvés



Relations de travail

Le service des relations de travail a pour mandat de négocier des ententes collectives, de veiller à l'application des ententes collectives existantes et d'entreprendre des recours visant le recouvrement des sommes dues en vertu de ces ententes. **Voici la liste des négociations terminées depuis 2012.**

Négociations des orchestres terminées (2012–2014)

1. Les Violons du Roy — Signée le 17 mai 2012 pour une période de 4 ans (2011–2015).

2. Orchestre symphonique de Longueuil — Signée le 4 juillet 2012 pour une période de 7 ans, y compris les paiements rétroactifs (2008–2015).

3. Orchestre Métropolitain — Signée le 24 juillet 2012 pour une période de 5 ans, y compris une rétroactivité (2010–2015).

4. Orchestre de Chambre I Musici de Montréal — Signée le 24 septembre 2012 pour une période de 4 ans (2011–2014).

5. Appassionata, orchestre de chambre de Montréal — Signée le 22 octobre 2012 pour une période d'un (1) an (2012–2013).

6. Orchestre symphonique de Lévis — Signée le 22 novembre 2012 pour une période de 4 ans, y compris une rétroactivité (2012–2015).

7. Orchestre symphonique de Sherbrooke — Entente expirée le 31 août 2012. La négociation a commencé en décembre 2012. Le renouvellement a été signé le 24 avril 2013 pour une période de 5 ans (2012–2017).

8. Les Jeunesses Musicales du Canada (JMC) — Entente expirée le 31 août 2013. La négociation a débuté en décembre 2012. Le renouvellement a été signé le 20 août 2013 pour une période de 3 ans (2013–2016).

9. Orchestre symphonique de Trois-Rivières — Entente expirée le 31 août 2012. La négociation a commencé en juin 2012. Le renouvellement a été signé le 20 septembre 2013 pour une période de 5 ans (2012–2017).

10. Sinfonia de Lanaudière — Entente expirée le 31 août 2013. La négociation a commencé en février 2013. Le renouvellement a été signé le 27 novembre 2013 pour une période de 3 ans (2013–2016).

11. Appassionata, orchestre de chambre de Montréal — Entente expirée le 31 août 2013. La négociation a commencé en juillet 2013. Le renouvellement a été signé le 6 novembre 2013 pour une période de 3 ans (2013–2016).

12. Société Philharmonique de Montréal, nouvelle entente collective — Signée le 16 janvier 2014 pour une période de 2 ans (2014–2016).

13. Arion Orchestre Baroque, nouvelle entente collective — Signée le 9 avril 2014 pour une période d'un an (2014–2015).

14. Festival du Domaine Forget — Entente expirée le 31 août 2014. Les rencontres avec le comité de négociation ont commencé en décembre 2013. Le renouvellement a été signé le 1^{er} juin 2014 pour une période de 3 ans (2014–2017).

15. Orchestre symphonique de Laval — Entente expirée le 31 août 2012. Les rencontres avec le comité de négociation ont commencé en janvier 2013. Le renouvellement a été signé le 10 juin 2014 pour une période de 5 ans (2012–2017).

16. Orchestre symphonique du Saguenay-Lac Saint-Jean — Entente expirée le 30 avril 2014. Les rencontres avec le comité de négociation ont commencé en décembre 2013. Le renouvellement a été signé le 10 juin 2014 pour une période de 4 ans (2014–2018).

17. Orchestre symphonique de l'Estuaire — Entente expirée le 31 août 2014. Les rencontres avec le comité de négociation ont commencé en mai 2014. Le renouvellement a été signé le 3 septembre 2014 pour une période de 5 ans (2014–2019).

18. Orchestre symphonique de Montréal — Entente expirée le 31 août 2014. Les rencontres avec le comité de négociation ont commencé en décembre 2013 et la signature de l'entente de 4 ans est prévue en mai 2015.



Relations de travail

Négociations en cours (2012–2014)

Producteur	Secteur	Nombre de rencontres
ADISQ	Phonogramme	21
ADISQ	Scène	7
AQPM	Télévision	7
APTP	Théâtre, comédies musicales	13
TVA	Télévision	3
Cirque du Soleil	Scène	2

Négociations terminées (2012–2014)

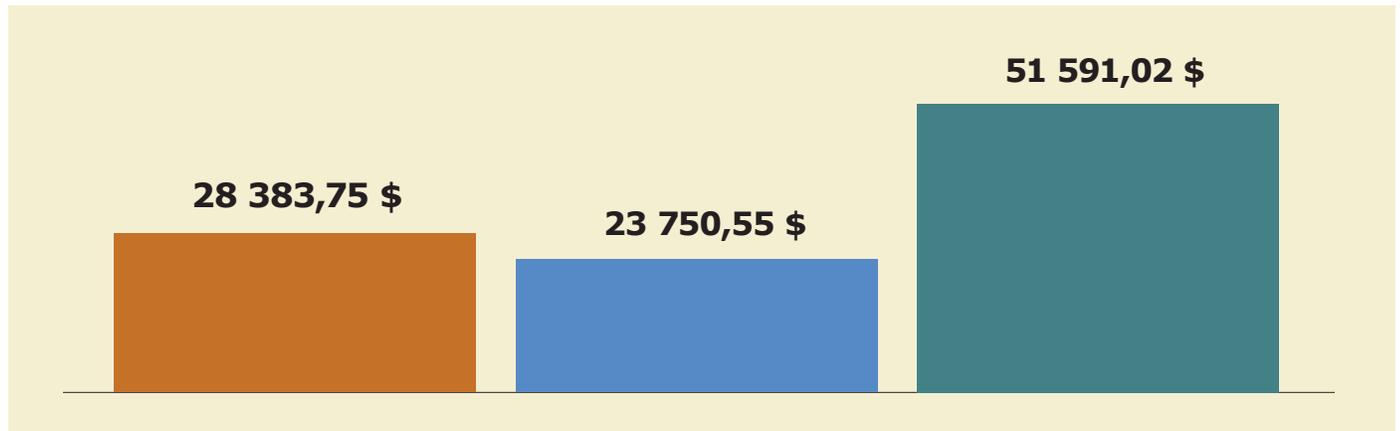
Producteur	Secteur	Nombre de rencontres
Juste pour rire		
<i>Chantons sous la pluie</i> 2012	Scène	N/D
<i>Hairspray</i> 2013	Scène	5
<i>Sister Act</i> 2014	Scène	4
<i>La mélodie du bonheur</i> 2014	Scène	20
Fête du Canada 2012–2014	Scène	16
Télé-Québec – La Fabrique culturelle	Internet	11
Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec	Formation	2
321 Productions inc. – Émission <i>Fidèle au poste</i>	Télévision	N/D
Les Violons du Roy	Scène	2
Orchestre symphonique de Longueuil	Scène	9
Orchestre Métropolitain	Scène	9
Orchestre de chambre I Musici de Montréal	Scène	6
Appassionata, orchestre de chambre de Montréal (2012)	Scène	4
Orchestre symphonique de Lévis	Scène	3
Orchestre symphonique de Sherbrooke	Scène	5
Les Jeunesses Musicales du Canada (JMC)	Scène	3
Orchestre symphonique de Trois-Rivières	Scène	15
Symphonia de Lanaudière	Scène	5
Appassionata, orchestre de chambre de Montréal (2013)	Scène	4
Société philharmonique de Montréal	Scène	2
Arion Orchestre Baroque	Scène	2
Festival du Domaine Forget	Scène	10
Orchestre symphonique de Laval	Scène	15
Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Scène	3
Orchestre symphonique de l'Estuaire	Scène	3
Orchestre symphonique de Montréal*	Scène	28

* Signature de l'entente est prévue en mai 2015.



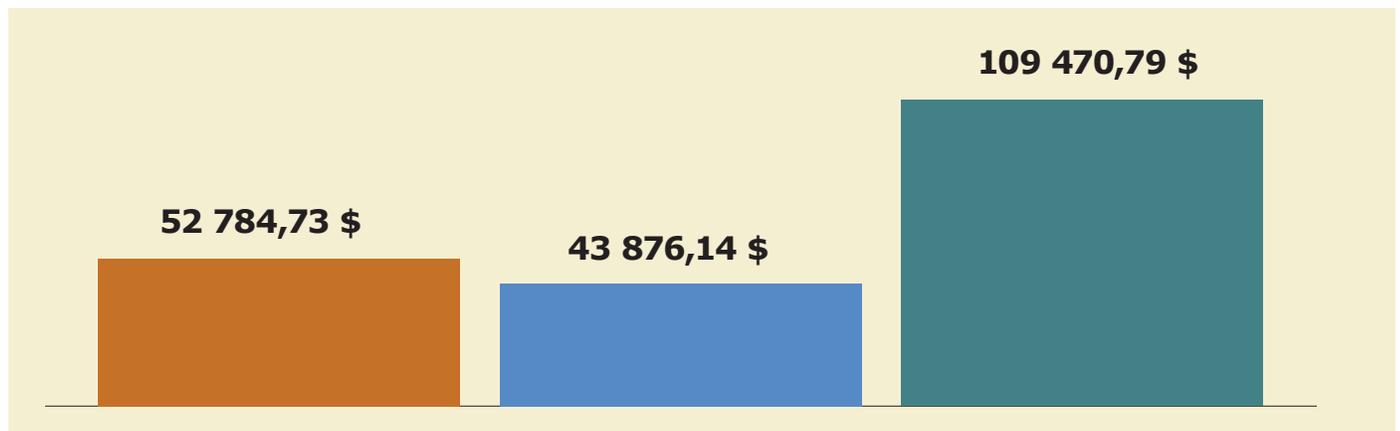
Résultats de la vigie

2013 – Période mai à décembre¹



Cotisation d'exercice	Congé annuel	Caisse de retraite	Total
28 383,75 \$	23 750,55 \$	51 591,02 \$	103 725,32 \$

2014



Cotisation d'exercice	Congé annuel	Caisse de retraite	Total
52 784,73 \$	43 876,14 \$	109 470,79 \$	206 131,66 \$

-  Cotisations d'exercice
-  Congé annuel
-  Caisse de retraite

1. Système de surveillance des contrats mise en place en mai 2013.



Communications

Au cours des trois dernières années, la GMMQ a mis l'emphasis sur le développement d'outils de communication afin de mieux informer ses membres. Certains dossiers ont suscité un vif intérêt de la part des médias, ce qui a assuré à la Guilde une bonne couverture médiatique.

Communication aux membres

Extrait

Hiver 2014-2015 Automne

Hiver 2013-2014

Printemps/été 2013

Automne/hiver 2012-2013

Printemps 2012

Cyberbulletin

2014	Nombre de destinataires	Taux d'ouverture des courriels
Janvier	2 756	37 %
Février	2 866	37 %
Mars	2 840	37 %
Juillet	2 717	52,6 %
Août	2 572	53,7 %
Octobre	2 497	47,1 %
Novembre	2 848	65,2 %

2013	Nombre de destinataires	Taux d'ouverture des courriels
Janvier	2 961	37 %
Février	2 989	40 %
Mars	2 947	40 %
Avril	2 454	41 %
Mai	2 626	40 %
Juin	2 656	39 %
Juillet	2 722	36 %
Août	2 759	37 %
Septembre	2 680	39 %
Octobre	2 759	35 %
Novembre	2 747	40 %
Décembre	2 837	32 %

2012	Nombre de destinataires	Taux d'ouverture des courriels
Janvier	2 871	40 %
Février	2 903	39 %
Mars	2 945	40 %
Avril	2 927	40 %
Mai	2 578	41 %
Juin	2 673	42 %
Juillet/août	2 670	44 %
Septembre	2 709	43 %
Octobre	2 777	38 %
Novembre	2 858	36 %
Décembre	2 939	38 %



Communications

Avis spéciaux aux membres

- 2014 – 10 avis spéciaux
- 2013 – 2 avis spéciaux
- 2012 – 1 avis spécial

Relations publiques

- 2014
 - 3 consultations
 - 16 communiqués de presse
 - 20 articles, notamment dans les quotidiens nationaux *La Presse* et *Le Devoir*
 - 5 articles diffusés sur des plateformes Web
 - 5 émissions de radio
 - 1 conférence de presse
- 2013
 - 1 communiqué de presse
- 2012
 - 1 lettre aux partis politiques

Réseaux sociaux

	2014		2013		2012	
	17 janvier	600 amis	6 février	438 amis	31 août	381 amis
	12 mars	635 amis	9 avril	490 amis	16 novembre	413 amis
	14 novembre	951 amis	5 septembre 14 novembre	556 amis 581 amis		
	12 mars	226 abonnés	5 février	167 abonnés	28 août	138 abonnés
	14 novembre	283 abonnés	9 avril	179 abonnés	16 novembre	155 abonnés
			5 septembre 14 novembre	194 abonnés 207 abonnés		